FONDS DE DOTATION AKKA

21 Rue Antonin LABORDE
69 009 LYON
Déclaré en Préfecture du Rhône (Récépissé du 05/08/2013)
SIRET n°802 681 114 00012

Comptes annuels 2015

BILAN 2015 :

BILAN ACTIF					
Désignation de l'entreprise : FONDS DE DOTATION AKKA					
		Brut	Amortissement	2015	2014
CREANCES					
Autres créances		-	-	-	-
4671000000	DEBITEURS DIVERS				-
DIVERS					
Disponibilités		6 192,91	-	6 192,91	4 796,91
5125000000	NATIXIS BANQUE POPULAIRE	6 192,91		6 192,91	4 796,91
TOTAL ACTIF CIRCULANT		6 192,91	-	6 192,91	4 796,91
TOTAL BILAN ACTIF		6 192,91	-	6 192,91	4 796,91

BILAN PASSIF			
Désignation de l'entreprise :	FONDS DE DOTATION AKKA TECHNOLOGIES		
		2015	2014
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel		5 538,91	4 260,91
1027000000	AUTRES FDS PROPRES - DOT CONSOMPTIBLES	457 000,00	297 000,00
1027900000	AUTRES FDS PROPRES-DOT CONSOMPTIBLES CR	(451 461,09)	(292 739,09)
CAPITAUX PROPRES		5 538,91	4 260,91
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-	-
5125000000	NATIXIS BANQUE POPULAIRE	-	-
DETTES D'EXPLOITATIONS ET COMPTES RATTACHES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		654,00	536,00
4010000000	FOURNISSEURS	-	-
4081000000	FOURNISSEURS - FACT NON PARVENUES	654,00	536,00
DETTES DIVERSES			
DETTES		654,00	536,00
TOTAL PASSIF			
TOTAL BILAN PASSIF		6 192,91	4 796,91

COMPTE DE RESULTAT 2015 :

COMPTE DE RESULTAT					
Désignation de l'entreprise :					
		2015	2014	Variation	Pourcentage
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Autres produits		158 722,00	292 044,00	(133 322,00)	(45,65) %
7520000000	AUTRES PRODUITS	158 722,00	292 044,00	(133 322,00)	(45,65) %
PRODUITS D'EXPLOITATION		158 722,00	292 044,00	(133 322,00)	(45,65) %
CHARGES D'EXPLOITATION					
Autres achats et charges externes		1 122,00	644,00	478,00	74,22 %
6226000000	HONORAIRES COMPTABLES & CAC	978,00	500,00	478,00	95,60 %
6270000000	FRAIS BANCAIRE - COMMISSIONS	144,00	144,00	-	-
6276000000	FRAIS BANCAIRES ARRETES DE COMPTE	-	-	-	#DIV/0!
6278000000	AUTRES FRAIS BANCAIRES	-	-	-	#DIV/0!
Impôts, taxes et versements assimilés		-	-	-	#DIV/0!
6351400000	TVTS	-		-	#DIV/0!
Impôts, taxes et versements assimilés		157 600,00	291 400,00	(133 800,00)	(45,92) %
6570000000	SUBVENTIONS	157 600,00	291 400,00	(133 800,00)	(45,92) %
CHARGES D'EXPLOITATION		158 722,00	292 044,00	(133 322,00)	(45,65) %
TOTAL DES PRODUITS		158 722,00	292 044,00	(133 322,00)	(45,65) %
TOTAL DES CHARGES		158 722,00	292 044,00	(133 322,00)	(45,65) %

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis suivant les prescriptions du plan comptable général 1999, homologué par l'arrêté du 22 juin 1999 et du règlement CRC n° 2009-01 relatifs aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation, et modifiant le règlement n°99-01 du Comité de la réglementation comptable.

A. Informations relatives aux dotations

Dotations	Solde début exercice	Augmentations	Diminutions	Solde fin d'exercice
	A	B	C	D= A+B+C
Consomptibles	4 260,91 €	160 000 €	158 722 €	5 538,91 €
Total	**4 260,91 €**	**160 000 €**	**158 722 €**	**5 538,91 €**

B. Variation des plus-values latentes sur les titres immobilisés (tableau art 532,6 crc 99-03)

1 - Valeur estimative du portefeuille

Décomposition de la valeur estimative	Montant à l'ouverture de l'exercice			Montant à la cloture de l'exercice		
	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	valeur estimative	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	valeur estimative
Fractions du portefeuille évaluées : - au cout de revient..... - au cours de bourse..... - d'après la situation nette.... - d'après la situation nette réestimée.... - d'après une valeur de rendement ou de rentabilité... - d'après d'autres méthodes...						
Valeur estimative du portefeuille.....	- €	- €	- €	- €	- €	- €

2 – Variation de la Valeur du portefeuille

Mouvement de l'exercice	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Montant à l'ouverture de l'exercice		
Acquisition de l'exercice		
Cession de l'exercice (en prix de vente)		
Reprises de dépréciations sur titres cédés		
Plus values sur cessions de titres		
- déténus au début de l'exercice		
- acquis dans l'exercice		
Variation de la dépréciation du portefeuille		
Autres variations de plus-values latentes		
- sur titres acquis dans l'exercice		
- sur titres acquis antérieurement		
Autres mouvements comptables (à préciser)		
Montant à la cloture de l'exercice.....	- €	- €

C. Information relative aux actifs aliénables et inaliénables constitutifs des dotations

Néant.

D. Information sur la politique suivie en matière de gestion des dotations

Le fonds de dotation a pour objet de conduire et soutenir directement et indirectement toute activité d'intérêt général à caractère éducatif, social, culturel ou scientifique. Les dotations sont consomptibles et permettent de financer les actions et activités du fonds.

E. Information concernant les engagements reçus des donateurs vis-à-vis des fondations d'entreprises, fondations universitaires et fondations partenanaires

Néant.

F. Informations sur les donations temporaires d'usufruit

Néant.

G. Honoraires Commissaires aux comptes

Le montant passé en charge au titre des honoraires de commissariat aux comptes s'élève à 500 euros.

ORFIS
BAKER TILLY

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

FONDS DE DOTATION AKKA
21 Rue Antonin Laborde
69009 LYON

Rapports du commissaire aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2015

Le palais d'Hiver - 149, boulevard Stalingrad - 69100 Lyon-Villeurbanne - France
Téléphone: 33 (0)4 72 69 38 88 - Fax: 33 (0)4 78 89 64 62 - E-Mail: contact@orfisbti.com - Site internet: www.orfisbti.com

SA au capital de 1 015 000 € - 957 509 045 RCS Lyon - TVA CEE FR 90 957 509 045

Orfis Baker Tilly is an independent member of Baker Tilly International A world wide organisation of accounting firms and business advisers
Membre indépendant de Baker Tilly France

ORFIS
BAKER TILLY
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

FONDS DE DOTATION AKKA
21 Rue Antonin Laborde
69009 LYON

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2015

Le palais d'Hiver - 149, boulevard Stalingrad - 69100 Lyon-Villeurbanne - France
Téléphone: 33 (0)4 72 69 38 88 - Fax: 33 (0)4 78 89 64 62 - E-Mail: contact@orfisbti.com - Site internet: www.orfisbti.com
SA au capital de 1 015 000 € - 957 509 045 RCS Lyon - TVA CEE FR 90 957 509 045

Orfis Baker Tilly is an independent member of Baker Tilly International. A world-wide organisation of accounting firms and business advisers.
Membre indépendant de Baker Tilly France.

Aux membres du Conseil d'Administration,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels du FONDS DE DOTATION AKKA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

- la justification de nos appréciations ;

- les vérifications et informations spécifiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président.

Fait à Villeurbanne, le 1er juin 2016

Le Commissaire aux Comptes

ORFIS BAKER TILLY

Jean-Louis FLECHE

BILAN ACTIF

Désignation de l'entreprise : FONDS DE DOTATION AKKA

		Brut	Amortissement	2015	2014
CREANCES					
Autres créances					
4671000000	DEBITEURS DIVERS	-	-	-	-
DIVERS					
Disponibilités					
5125000000	NATIXIS BANQUE POPULAIRE	6 192,91	-	6 192,91	4 796,91
TOTAL ACTIF CIRCULANT		6 192,91	-	6 192,91	4 796,91
TOTAL BILAN ACTIF		6 192,91	-	6 192,91	4 796,91

BILAN PASSIF

Désignation de l'entreprise : FONDS DE DOTATION AKKA TECHNOLOGIES

		2015	2014
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel			
1027000000	AUTRES FDS PROPRES - DOT CONSOMPTIBLES	5 538,91	4 280,91
1027900000	AUTRES FDS PROPRES-DOT CONSOMPTIBLES CR	457 000,00	297 000,00
CAPITAUX PROPRES		(451 461,09)	(292 739,09)
		5 538,91	4 280,91
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
5125000000	NATIXIS BANQUE POPULAIRE	-	-
		-	-
DETTES D'EXPLOITATIONS ET COMPTES RATTACHES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
4010000000	FOURNISSEURS	654,00	536,00
4081000000	FOURNISSEURS - FACT NON PARVENUES	-	-
		654,00	536,00
DETTES DIVERSES			
DETTES			
		654,00	536,00
TOTAL PASSIF			
TOTAL BILAN PASSIF		6 192,91	4 796,91

COMPTE DE RESULTAT

Désignation de l'entreprise : FONDS DE DOTATION AKKA TECHNOLOG

		2015	2014	Variation	Pourcentage
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Autres produits					
7520000000	AUTRES PRODUITS	158 722,00	292 044,00	(133 322,00)	(45,65) %
PRODUITS D'EXPLOITATION		158 722,00	292 044,00	(133 322,00)	(45,65) %
CHARGES D'EXPLOITATION		158 722,00	292 044,00	(133 322,00)	(45,65) %
Autres achats et charges externes					
6226000000	HONORAIRES COMPTABLES & CAC	1 122,00	644,00	478,00	74,22 %
6270000000	FRAIS BANCAIRE - COMMISSIONS	978,00	500,00	478,00	95,60 %
6276000000	FRAIS BANCAIRES ARRETES DE COMPTE	144,00	144,00	-	-
6278000000	AUTRES FRAIS BANCAIRES	-	-	-	#DIV/0!
Impôts, taxes et versements assimilés		-	-	-	#DIV/0!
6351400000	TVTS	-	-	-	#DIV/0!
Impôts, taxes et versements assimilés		-		-	#DIV/0!
6570000000	SUBVENTIONS	157 600,00	291 400,00	(133 800,00)	(45,92) %
CHARGES D'EXPLOITATION		157 600,00	291 400,00	(133 800,00)	(45,92) %
TOTAL DES PRODUITS		158 722,00	292 044,00	(133 322,00)	(45,65) %
TOTAL DES CHARGES		158 722,00	292 044,00	(133 322,00)	(45,65) %
		158 722,00	292 044,00	(133 322,00)	(45,65) %

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis suivant les prescriptions du plan comptable général 1999, homologué par l'arrêté du 22 juin 1999 et du règlement CRC n° 2009-01 relatifs aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation, et modifiant le règlement n°99-01 du Comité de la réglementation comptable.

A. Informations relatives aux dotations

Dotations	Solde début exercice	Augmentations	Diminutions	Solde fin d'exercice
	A	B	C	D= A+B+C
Consomptibles	4 260,91 €	160 000 €	158 722 €	5 538,91 €
Total	**4 260,91 €**	**160 000 €**	**158 722 €**	**5 538,91 €**

B. Variation des plus-values latentes sur les titres immobilisés (tableau art 532,6 crc 99-03)

1 - Valeur estimative du portefeuille

Décomposition de la valeur estimative	Montant à l'ouverture de l'exercice			Montant à la cloture de l'exercice		
	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	valeur estimative	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	valeur estimative
Fractions du portefeuille évaluées : - au cout de revient..... - au cours de bourse..... - d'après la situation nette.... - d'après la situation nette réestimée.... - d'après une valeur de rendement ou de rentabilité... - d'après d'autres méthodes...						
Valeur estimative du portefeuille.....	- €	- €	- €	- €	- €	- €

2 – Variation de la Valeur du portefeuille

Mouvement de l'exercice	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Montant à l'ouverture de l'exercice		
Acquisition de l'exercice		
Cession de l'exercice (en prix de vente)		
Reprises de dépréciations sur titres cédés		
Plus values sur cessions de titres		
- détenus au début de l'exercice		
- acquis dans l'exercice		
Variation de la dépréciation du portefeuille		
Autres variations de plus-values latentes		
- sur titres acquis dans l'exercice		
- sur titres acquis antérieurement		
Autres mouvements comptables (à préciser)		
Montant à la cloture de l'exercice.....	- €	- €

C. Information relative aux actifs aliénables et inaliénables constitutifs des dotations

Néant.

D. Information sur la politique suivie en matière de gestion des dotations

Le fonds de dotation a pour objet de conduire et soutenir directement et indirectement toute activité d'intérêt général à caractère éducatif, social, culturel ou scientifique. Les dotations sont consomptibles et permettent de financer les actions et activités du fonds.

E. Information concernant les engagements reçus des donateurs vis-à-vis des fondations d'entreprises, fondations universitaires et fondations partenanaires

Néant.

F. Informations sur les donations temporaires d'usufruit

Néant.

G. Honoraires Commissaires aux comptes

Le montant passé en charge au titre des honoraires de commissariat aux comptes s'élève à 500 euros.